

Par dépôt électronique, courriel et poste

Le 13 décembre 2019

Me Véronique Dubois, secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria Bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Yves Fréchette

Avocat Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage

Montréal (Québec) H2Z 1A4 Tél.: 514 289-2211, poste 6925 Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des

services de transport pour l'année 2019 - Phase 2 - Volet compensation en

lien avec le taux de pertes Votre dossier : R-4058-2018 Notre dossier : R055967 YF

Chère consœur,

Le 28 octobre 2019, à la suite d'une demande d'Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), la Régie suspend *sine die* l'échéancier dans le dossier mentionné en rubrique.

À sa lettre procédurale précitée, la Régie mentionne :

Dans le cas où la Régie accède à sa demande, le Transporteur s'engage à informer la Régie des résultats de son approche commerciale auprès de ses deux clients en décembre 2019.

En suivi, le Transporteur précise que les échanges se continuent avec les deux derniers clients du service de transport de point à point. Un retour à la Régie à cet effet est anticipé en février 2020.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette /jg

c.c. Intervenants (par courriel seulement)